

Protocole sanitaire et plan vigipirate

Situation au 10 novembre 2020

Le [protocole sanitaire de novembre 2020](#) fait
référence pour toutes les décisions qui sont prises.



Chers parents,



Voici quelques informations sur le fonctionnement de l'école suite à la mise en œuvre du protocole sanitaire du mois de novembre et de l'activation du plan vigipirate au niveau alerte attentat.

Je vous remercie de prendre les quelques minutes nécessaires à la lecture de ce document.

1 – Rôle essentiel des parents :

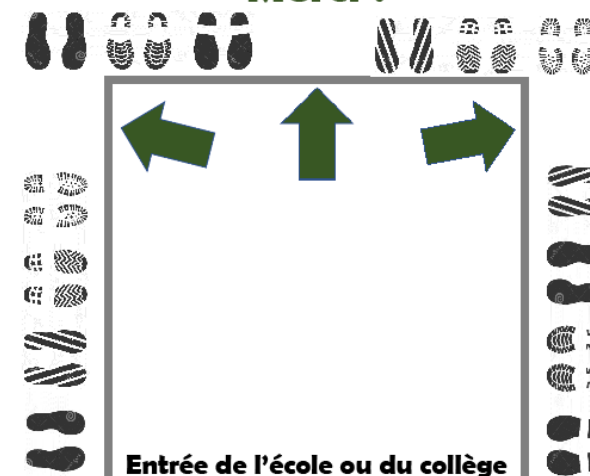


- Vous êtes invités à prendre la température de votre enfant avant le départ pour l'école. Vous vous engagez à ne pas mettre votre enfant à l'école en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez votre enfant ou dans votre famille.
- De même, si votre enfant a été testé positivement au SARS-Cov2, ou si un membre de votre foyer l'a été ou a été identifié comme contact à risque, votre enfant ne doit pas se rendre à l'école. Vous en informez alors l'établissement en appelant l'accueil au 01 55 87 45 11 ou en envoyant un mail à accprim@lasallesaintdenis.com
- Pour votre santé, votre sécurité et celle de vos enfants, vous veillez, s'il vous plaît, à respecter les consignes ci-jointes et à garder vos distances entre vous sur la place de la Résistance.

**Parents, grands-parents,
nounous, grands-frères/sœurs...**

**Veillez rester à l'extérieur de la
ligne tracée au sol et **laisser
passer les enfants.****

Merci !



1 – Rôle essentiel des parents :



- Toujours dans un souci de sécurité :
 - ⇒ un contrôle visuel des sacs peut être effectué ;
 - ⇒ l'identité des personnes étrangères à l'établissement est systématiquement vérifiée ;
 - ⇒ il vous est demandé de ne pas vous attarder devant l'école, à la dépose ou la récupération de votre enfant.

Merci de bien vouloir collaborer pour contribuer à la sécurité de tous.



2 – Dispositions prises à l'école :



- Le port du masque est désormais obligatoire pour tous les élèves, tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs. Bien entendu, il n'est pas obligatoire lorsqu'il est incompatible avec l'activité (prise de repas, pratiques sportives...).
- La limitation du brassage entre élèves de niveaux différents est requise, par conséquent, nous le limitons :
 - ⇒ en regroupant les élèves de CP et de CE1 dans la cour du parc et ceux de CE2, CM1 et CM2 dans la cour Saint-Joseph, de 8h15 à 8h30 ;
 - ⇒ par des récréations ouvertes uniquement aux élèves d'un même niveau ;
 - ⇒ lors du repas, en faisant déjeuner les demi-pensionnaires par niveau ;

2 – Dispositions prises à l'école :



- ⇒ après le repas des CE 1, en regroupant les élèves de CP et de CE 1 dans la cour du parc et ceux de CE 2, CM 1 et CM 2 dans la cour Saint-Joseph ;
- ⇒ lors des études, en les organisant désormais par niveau ;
- ⇒ en effectuant les sorties d'étude et d'APC comme les sorties de fin de classe :
 - CP / CM1 / CM2 par le portail école de 17h30 à 17h45 ;
 - CE1 / CE2 par le portail collège de 17h30 à 17h45.

 A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de limiter le brassage de 8h00 à 8h15, de 11h45 à 12h30 environ, ni de 16h30 à 16h45 pour les élèves qui attendent l'étude, les APC ou la catéchèse.

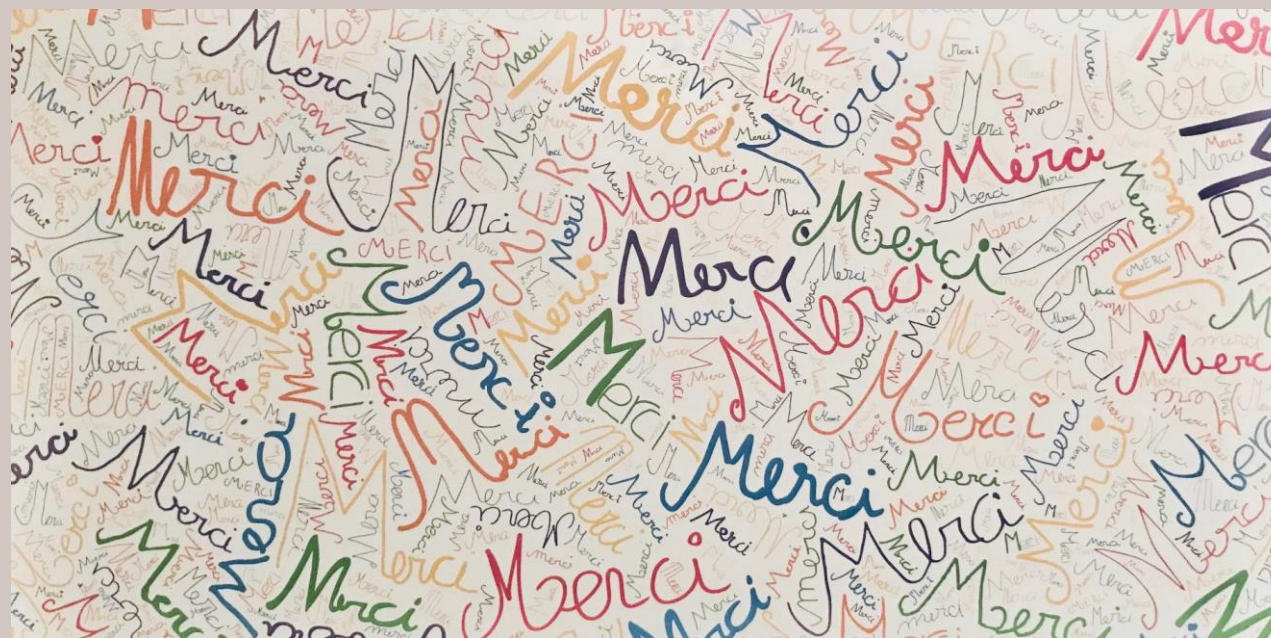
2 – Dispositions prises à l'école :

- Le judo et l'aïkido sont suspendus car sports de contact.
- L'aération des locaux est la plus fréquente possible.
- La désinfection des poignées et des mains courantes est effectuée plusieurs fois par jour.
- Les gestes barrières sont appliqués en permanence, partout et par tout le monde.



Encore un mot : Merci

- Nous sommes très honorés par ce magnifique cadeau qu'à l'initiative de l'APEL, vos enfants ont réalisé, et que l'un de vous (papa d'élève) a mis en tableau grâce à ses talents d'artiste. Il nous a été offert en remerciement de la continuité d'enseignement mise en place en fin d'année dernière.



Nous formulons le vœu que la Covid nous épargnera une autre fermeture et qu'en cela cette œuvre, accrochée dans le hall d'entrée, restera unique en son genre.

En conclusion :



- Tout ce qu'il est matériellement possible de mettre en œuvre pour suivre, à la lettre, le [protocole sanitaire](#) est réalisé.
- Nous avons besoin de la coopération constructive de chacun des acteurs.

M. Hayreud Cyrille, chef d'établissement du 1^{er} degré
Ecole LaSalle Saint-Denis